



Paris, le 19 décembre 2014  
N°574549/14/BSPP/DIVEMP/OM/3-15

ETAT-MAJOR

DIVISION  
EMPLOI

Affaire suivie par :  
Colonel MORIN Olivier

Le général Gaëtan PONCELIN de RAUCOURT  
commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris

à

Monsieur le Maire de Nogent-sur-Marne  
Hôtel de ville – Place Roland Nungesser  
94130 Nogent-sur-Marne

**OBJET:** suppression de l'échelle du centre de secours de Nogent.

**Référence :** courrier CAB/JJPM/NM/2014/232 du 12 décembre 2014.

*Monsieur le Maire,*

Dans le courrier référencé, vous faites part de vos regrets de voir disparaître l'échelle de l'armement du centre de secours de Nogent. Vous rappelez également l'importance à vos yeux de l'affectation de celle-ci à la livraison du centre de secours de Nogent.

La dérive du coût de remplacement des moyens élévateurs aériens et l'implantation plus récente du nouveau centre de secours de Vincennes a contraint la BSPP à réviser le format et le stationnement de ces engins à l'aune de l'efficacité de la couverture opérationnelle. Ce redéploiement découle des statistiques d'utilisation et maintient un délai moyen d'intervention de 10 à 12 minutes, qui permettra de garantir la qualité de la réponse opérationnelle.

Ainsi, le secteur du centre de secours de Nogent comprenant la commune du Perreux est couvert en moyens aériens par trois centres des secours dotés d'une échelle, à savoir Vincennes, Noisy-le-Grand et Champigny, en mesure d'intervenir dans des délais raisonnables.

Aussi ai-je l'honneur de vous assurer que vos administrés et ceux des communes limitrophes seront secourus avec la même réactivité et la même efficacité en 2015. Par ailleurs, le personnel et l'armement de la 15<sup>e</sup> compagnie d'incendie et de secours restent toujours enclins à participer aux événements majeurs des communes qu'ils défendent avec le même indéfectible engagement.

Veillez agréer, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée. *et de mon  
entier dévouement.*

Le général Gaëtan PONCELIN de RAUCOURT  
commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris





**Nogent**surmarne

Le Maire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Hôtel de Ville  
Place Roland Nungesser  
94130 Nogent-sur-Marne  
Tél. : 01 43 24 62 52  
Fax : 01 48 71 27 67  
ville-nogentsurmarne.fr  
jacques.jp.martin@ville-nogentsurmarne.fr

**Général Gaëtan Poncelin de Raucourt**  
**Commandant la**  
**BRIGADE DES SAPEURS POMPIERS**  
**DE PARIS**  
**1 place Jules Renard**  
**75283 PARIS CEDEX 17**

Nogent-sur-Marne, le 12 décembre 2014  
N.Réf. : CAB/JJPM/NM/2014/232

Mon Général,

A la suite de rumeurs, j'ai considéré comme nécessaire d'avoir un échange avec le Commandant Douguet, pour vérifier si effectivement le Centre de Secours de Nogent devrait perdre sa grande échelle en 2015.

Je me souviens des longs mois que j'ai passés en négociation pour obtenir enfin un jour, le 1<sup>er</sup> juin 2010, une grande échelle au Centre de Secours de Nogent.

J'apprends, à l'occasion de notre entretien que, sur le 2<sup>ème</sup> Groupement, trois suppressions étaient prévues en 2015 et que la grande échelle de Nogent devrait être affectée au Centre de Secours de Vincennes.

Alors que je comprends la nécessité d'accompagner les restrictions de dotations dont vous faites l'objet par des réductions de dépenses, il est toujours difficile d'accepter que l'on puisse changer les missions d'un Centre de Secours comme cela sera le cas à la suite de la disparition de la grande échelle.

D'autre part, je souhaiterais, mon Général, que vous puissiez me donner des assurances concernant la couverture du territoire de Nogent et du Perreux notamment et la palette des missions actuellement effectuées depuis Nogent. De plus, la grande échelle que nous avons eu beaucoup de mal à obtenir participait, en dehors de ses missions, aux événements majeurs de notre ville, ce qui permettait de maintenir une relation étroite entre la population et les sapeurs-pompiers qui, d'ailleurs, participent à nos cérémonies commémoratives comme par exemple, celle du 11 novembre.

Je vous remercie par avance de bien vouloir m'apporter plus de précisions sur les raisons de cette décision, mais aussi sur l'organisation qui va suivre ce redéploiement des grandes échelles dans l'Est Parisien afin que je puisse en informer le conseil municipal et nos concitoyens.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Mon Général, en l'assurance de mes cordiales salutations.

Jacques J.P. MARTIN  
Maire de Nogent-sur-Marne  
Conseiller général du Val-de-Marne  
Président de la Communauté d'Agglomération  
de la Vallée de la Marne



*Tres cordialement*